



Sommaire

- Point sur la crise sanitaire et ses incidences Covid-19
- Projet d'ouvertures exceptionnelles et jours fériés sur 2021 sur les points de vente de l'ADRC - Consultation
- Dérogation relative au dépassement horaire hebdo et quotidienne du travail en période cyclonique - Consultation
- Plan Radial Cyclone 2021 - consultation
- Processus d'information/consultation du Bloc 3 (politique sociale, les conditions de travail et d'emploi) étape Information Rapport PEC - 2ème partie - prospectives 2020-2023
- Résolutions

Ce CSE s'est réalisé par conférence téléphonique avec vote oral confirmé par mail afin de respecter les consignes de confinement.

Point sur la crise sanitaire et ses incidences Covid-19

L'actualité est bousculée par l'annonce d'un re-confinement prévu au niveau national mais non étendu aux DOM. Afin de se positionner sur un dispositif à mettre en place, le président du CSEE prendra les décisions nous concernant en fonction des annonces du préfet de la Réunion. Nos dirigeants se montrent rassurants : la DORM ayant déjà pratiqué l'expérience du 1^{er} confinement, il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir ; c'est le même dispositif –qui a bien fonctionné– qui sera mis en œuvre.

Analyse de la CFE-CGC

A la CFE-CGC, nous sommes en phase avec toutes les mesures de protection de nos salariés mises en place par la Direction dans le cadre de cette crise sanitaire inédite. Finalement, La Réunion et Mayotte ne sont pas impactés par le re-confinement. Par conséquent, le présent dispositif se poursuit sans changement.

Projet d'ouvertures exceptionnelles et jours fériés en 2021 sur les points de vente de l'ADRC - Consultation

Ce point qui est une récurrence annuelle décrit tout le dispositif 2021 mis en place sur les plages d'ouvertures exceptionnelles des boutiques en centres commerciaux ou en ville en fonction des projets et manifestations des associations de commerçants ou des mairies. Orange a une obligation contractuelle d'ouverture de ces points de ventes selon les horaires des centres commerciaux. Nos concurrents sont également ouverts sur les 12 jours fériés identifiés en 2021 qui amènent une forte affluence commerciale. Les journées exclues restent : le jour de l'an, la fête du travail du 1^{er} Mai et le Noël. Le travail se fait exclusivement sur la base du volontariat uniquement sur La Réunion.

Analyse de la CFE-CGC

En ces temps de crise, la CFE-CGC Orange est favorable à toute action entreprise pour favoriser le business. Notre Vote POUR reste valable pour ce système basé sur le volontariat avec les compensations prévues par les accords en vigueur. La CFE-CGC Orange a affirmé son opposition à toute forme d'ouverture des boutiques de centre-ville le 20 décembre. Concernant Mayotte, nous avons exprimé notre incompréhension de sa sortie du système compte tenu que ce territoire est considéré comme terre de croissance en termes de business. Selon la direction, c'est l'absence d'associations de commerçants opérationnelles qui ne permet pas ces ouvertures : surprenante réponse !

Dérogation relative au dépassement horaire hebdo et quotidien du travail en période cyclonique -Consultation

Cette présentation décline les dispositions particulières relatives aux salariés concernés par le plan de crise de la saison 2020/2021 : cadre réglementaire, dérogation sur la possibilité de travailler au-delà de la durée hebdo ou journalière, la durée de cette dérogation, la population des salariés concernés (UI, pilotage de la sous-traitance, exploitants radio...); ses régimes de travail et ses indemnités et compensations.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange est bien évidemment favorable à ce dispositif dont l'ambition est la mise en œuvre d'actions permettant une sortie de crise rapide suite à d'éventuelles intempéries. Vote : POUR.

Plan Radial Cyclone 2021-consultation

Un autre dossier qui revient chaque année à l'approche de la saison cyclonique. Le plan RADIAL est déclenché pour intervenir sur la boucle locale lorsque tous les moyens ne permettent pas un retour à la normale en moins de 14 jours. Cette présentation détaille les dispositions mises en œuvre localement en cas de cyclone : en phase de pré-alerte, en alerte Orange, en alerte rouge, en phase de sauvegarde. Elle décrit tous les moyens déclenchés pour la gestion de crise : humains, matériels, organisation, communication interne ou externe notamment avec le PC ORSEC de la préfecture, la traçabilité de toutes les actions utiles à l'évaluation du sinistre en vue de la constitution du dossier Assurance ; ajustement si nécessaire du

volume de renforts qui peuvent être hors DORM etc. Cette présentation précise également les modalités pour la reprise du travail, les aspects RH (indemnités, compensations, heures supplémentaires...). Quelques nouveautés cette année : intégration de la crise Covid dans le dispositif et la possibilité de télétravail.

Analyse de la CFE-CGC

Dans la logique de notre positionnement sur le précédent point, la CFE-CGC Orange est favorable à ce plan cyclonique dont l'ambition est de mettre en œuvre un important dispositif nécessaire à la sortie de crise. Vote : POUR. Une OS n'a pas pris part au vote.

Processus d'information/consultation du Bloc 3 (politique sociale, les conditions de travail et d'emploi) étape Information Rapport PEC - 2ème partie - prospectives 2020-2023

Le responsable Rétribution, Emploi et Gestion RH a présenté ce bilan de 119 pages. Le président de la commission Emploi, Formation, Egalité Pro a complété cette présentation par les remarques de leur séance de travail. Ce bilan décrit le périmètre et la démarche GPEC sur 2020-2022 dans un contexte post-COVID et d'incertitude sur le business. Il s'agit de mettre en adéquation les compétences aux besoins futurs de l'Entreprise, de construire les solutions avec tous les acteurs, d'accélérer le plan Engage 2025, également le processus de digitalisation, d'inclure le sujet écologique dans tous les plans, de tendre vers le leadership sur les réseaux du futur, d'être différenciant par rapport à nos concurrents. Le document détaille tous les enjeux de cette GPEC : cartographie des métiers, perspectives RH, prospective par activité, métiers et compétence,

prospective en terme d'effectifs. (Evolution des CDI à -6.5 %).

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange partage les ambitions de cette GPEC. Néanmoins, ce dossier pêche sur plusieurs points : absence d'affichage clair des moyens ou accompagnements métier notamment en matière de formation, d'éléments d'attractivité pour les métiers de demain, de la prise en compte des limites de la sous-traitance, des bonnes pratiques ayant fait leur preuve ailleurs comme par exemple le centre d'apprentissage installé récemment en région parisienne. Pourquoi ne pas relocaliser en local certains emplois support ? Ce dossier est passé en information : lors de la prochaine séance, notre vote sera conditionné à la prise en compte de nos interrogations.

Résolutions

3 résolutions ont été présentées : une émanant du bureau et les 2 autres de notre OS.

Analyse de la CFE-CGC

Résolution 1 : Noël des salariés avec l'attribution de 150€ en chèques CADHOC. Vote POUR unanimement. Néanmoins, à la CFE-CGC Orange, nous estimons qu'il était possible de mieux valoriser cette action.

Résolution 2 : Notre résolution sur « le périmètre de la formation économique des élus » avait tout son sens concernant l'ajout des suppléants et Responsables Syndicaux dans le périmètre des personnes à former par le CSEE. Il était entendu également en réunion inter OS d'avant CSE que les OS disposent du choix de se former par l'organisme de leur choix et sur la durée de la mandature.

Un débat stérile s'est tenu concernant l'absence de montant sur notre résolution qui n'a finalement pas été soumise au vote. Nous l'avons accepté

pour apaiser les débats et en rejoignant le président nous proposant de rediscuter ce point pour se mettre d'accord avant une nouvelle présentation au prochain CSEE. Dont acte.

Résolution 3 : Cette résolution est une conséquence de la résolution N°1 et 2 du jour. Nous entendons à tout moment que les finances du CSE en fonctionnement et en ASC ne sont pas suffisantes pour faire plus de ce qui est présenté. Nous entendons également qu'il y a un gros déficit des ASC issu de l'ancienne mandature CE.

Les élus demandent la transparence sur la situation budgétaire. La CFE-CGC Orange prend ses responsabilités en demandant de la visibilité en réunion préparatoire et en proposant ce point au prochain CSE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité et comment cela aurait-il pu être autrement ?

La future présentation nous répondra peut-être ...

Prochain CSEE : Jeudi 26 Novembre 2020

Vos représentants CFE CGC Orange :

[Sylvain Gadiollet](#), [Jean-François Payet](#), [Jean-Michel Maillot](#)

Votre représentant syndical : [Ingrid Dobaría](#)

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?
Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Pour adhérer [c'est ici](#)



Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement sur :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-reunion-mayotte/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

